



Déclaration au nom de la République française en date du 13 octobre 2016

Point 136 : Situation financière des Nations-Unies

Je vous remercie Madame la Présidente

La France endosse pleinement et sans réserve la déclaration faite au nom de l'Union Européenne et souhaiterait apporter un éclairage à titre national.

Madame la Présidente,

La France a payé la plupart de ses appels à contribution mais apparaît quand même dans la liste des pays en arriéré en date du 30 septembre 2016 pour le financement de certaines opérations de maintien de la paix, qui ont été appelées entre le mois de juillet et de septembre 2016.

L'attachement de la France aux Nations Unies n'est plus à démontrer. Je tiens à souligner que la France prend très au sérieux la santé financière de l'organisation et est préoccupée par le niveau de trésorerie de certaines missions. C'est pourquoi j'ai l'honneur d'annoncer aujourd'hui que la France effectuera un versement pour le financement des opérations de maintien de la paix, à la fin du mois d'octobre, d'un montant de 240 millions de dollars. Après ce versement, non seulement la France aura payé l'intégralité de ses appels à contributions, mais sera même allée plus loin en versant par anticipation un montant total de 62 millions de dollars sur des appels à contribution postérieurs au 30 septembre 2016.

La France est consciente du fait que le niveau de trésorerie du budget régulier a atteint un niveau préoccupant. Je tiens également à rappeler que la France a payé l'intégralité de ses appels à contributions pour le financement du budget régulier, des tribunaux internationaux et du plan cadre d'équipement.

Je vous remercie Madame la Présidente